

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-754

présenté par

Mme Marais-Beuil, M. Chenu, M. de Lépinau, M. Fouquart, Mme Dogor-Such, Mme Bordes,
Mme Bamana, Mme Auzanot, M. Gery, M. Dragon, Mme Rimbert, Mme Hamelet, M. Boccaletti,
Mme Martinez, M. Jolly et M. Meurin

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Transformation et fonction publiques »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.